

## **Pour une véritable politique de santé permettant de lutter efficacement contre l'obésité en France !**

Chaque année, les chiffres tombent, et deviennent de plus en plus alarmants. Selon la Ligue contre l'obésité, en 2021, 17% des adultes étaient en situation d'obésité, contre 15% en 2012. Cela représente ainsi plus de 8.5 millions d'individus. Quant aux individus en situation de surpoids, cela concernerait 30% des Français. Ainsi, **près d'un Français sur deux souffre de surpoids ou d'obésité.**

Plus inquiétant encore, c'est chez les enfants et les plus jeunes que l'obésité et le surpoids ont le plus largement progressé ces dernières années. En effet, 34% des enfants âgés entre deux et sept ans souffrent de ces maladies. Les récentes études montrent également que le surpoids et l'obésité constituent des maladies sociales à de nombreux égards. Dès l'âge de six ans, **les enfants d'ouvriers sont quatre fois plus touchés par ces deux maladies que les enfants de cadre.**

L'obésité et le surpoids ont également **un impact économique** particulièrement élevé. En 2016, l'ensemble des dépenses liées aux soins médicaux, à la prévention et à la lutte contre la surcharge pondérale représentait 1% du Produit Intérieur Brut (PIB) Français, soit plus de 20 milliards d'euros.

Malgré ces **chiffres alarmants**, le Gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure de l'ampleur de ce fléau sanitaire que représente l'obésité. En effet, **aucune véritable politique de santé permettant de lutter efficacement contre l'obésité en France n'a été proposée.** Aujourd'hui, il est grand temps d'y remédier. En tant que parlementaires, il en va de notre responsabilité d'alerter sur la situation, afin de proposer des mesures concrètes et efficaces.

Tout d'abord, **il est urgent que la France reconnaisse enfin l'obésité comme une « maladie chronique ».** C'est notamment le choix qui a été fait par l'Allemagne et en Italie. Il s'agit de l'une des conditions indispensables à une meilleure prise en charge de cette maladie.

Ensuite, afin d'enrayer la progression de l'obésité en France, le Gouvernement est dans l'obligation d'accompagner cette reconnaissance comme « maladie » par **l'élaboration d'un véritable plan de prévention**, axé sur la nutrition et l'accompagnement psychologique.

Pour cela, **il est absolument indispensable que les professionnels de santé soient davantage formés dans l'accompagnement des patients** souffrant de cette pathologie. La création d'une « spécialité en obésité » offerte aux étudiants en médecine constituerait une avancée notable.

Aussi, malgré quelques récentes avancées législatives et réglementaires, celles-ci restent grandement insuffisantes. Il apparaît urgent de **réglementer davantage les additifs**, pour n'autoriser que ceux figurant dans la liste des produits et substances utilisés dans la production de denrées alimentaires. Réduire l'impact de la publicité alimentaire auprès des jeunes s'impose également. Il est nécessaire que ces messages publicitaires soient systématiquement accompagnés d'une déclaration nutritionnelle.

Parce que **l'obésité infantile est une injustice insupportable**, apporter des réponses face à la crise des urgences pédiatriques apparaît comme une nécessité. Hémorragie du personnel, lits fermés, manque de moyens, perte de bon sens, gouvernance bureaucratique... les problèmes rencontrés sont multiples. Il est donc **impératif de former dès maintenant 600 pédiatres par an, contre 250 aujourd'hui**. Dans le même temps, afin qu'exercer dans des services d'urgences pédiatriques soit plus attractif, une hausse des salaires doit également être mise sur la table des discussions à l'Assemblée Nationale.

Enfin, les écoles, collèges et lycées ont un rôle central dans **l'éducation de la jeunesse au « bien manger »**. En Haute-Loire, grâce à une opération mise en place par la Région, les lycées labélisés « **La Région dans mon assiette** » mettent à l'honneur des produits frais, locaux et issus de modes de production durables et de qualité. Autre exemple, en gérant le programme « **Laits et Fruits à l'École** », France Agrimer participe à la distribution de fruits, légumes et produits laitiers, aux élèves de la maternelle à la terminale.

Si le Gouvernement avait pris conscience de la progression inquiétante de l'obésité avec la mise en place des mesures qui en découlent, aujourd'hui la France ne comptabiliserait probablement pas un total de 161 000 décès liés au Covid. Cette situation critique dans laquelle nous sommes aujourd'hui n'a que trop duré. **Une politique de santé audacieuse permettant de lutter efficacement contre l'obésité s'impose !**

**Isabelle VALENTIN**  
Députée de Haute-Loire  
Membre de la Commission des Affaires Sociales  
Vice-Présidente de la Délégation aux droits des enfants

